



A Melun-Montereau, le 14 juin 2019

Objet : Projet de colocalisation

Monsieur le Directeur d'Etablissement,

Nous, élus du Comité Social et Economique et Délégués Syndicaux Locaux CFE-CGC, souhaitons par la présente porter à votre connaissance la position de nos élus concernant l'état d'avancement actuel du projet cité en objet.

Dès le début du déploiement de ce projet, les premières phases mises en œuvre ont suscité nombre d'interrogations et de réactions parmi les salariés, mettant en lumière un besoin unanime de clarification de la planification, de gestion des espaces et aménagements temporaires, d'implication des salariés dès les phases amont pour prise en compte des spécificités opérationnelles et ergonomiques des diverses activités et de leurs contraintes.

A ce titre, la 1ère phase de colocalisation qui porte sur le réaménagement du bâtiment Caravelle a conduit le CSE à rendre un avis défavorable aux motifs d'absence de descriptifs détaillés des zones concernées, de non-conformité des plans en regard des recommandations de la note Safran Direction Développement Durable DDD0494 « Recommandations en ergonomie relatives au travail tertiaire ». Nous avons aussi noté des écarts entre le descriptif et le plan, l'absence de rapport d'études ergonomiques, ainsi que l'absence de consultation préliminaire des salariés.

Afin d'éviter de tels écarts pour la suite du projet, nous vous avons formellement demandé :

- Une communication détaillée sur le projet à l'ensemble des salariés de l'Etablissement
- L'organisation de réunions d'information/consultation avec les salariés des secteurs concernés
- La publication régulière des mises à jour du planning de déploiement

Nous accueillons favorablement les récents efforts de communication effectués au travers de la mise en place d'ateliers de coconstruction qui voient notamment la participation d'élus du CSE.

Néanmoins, nous insistons sur la nécessité d'avoir une planification fiable et exhaustive du projet, y compris sur les aménagements temporaires, afin d'éviter les perturbations engendrées par des informations changeantes et contradictoires causant de nombreuses inquiétudes parmi les salariés concernés (à l'instar des expériences passées et du récent exemple du niveau 5 du bâtiment Concorde).

La conduite de ce projet manque d'anticipation et d'organisation, cela génère un stress important dans des équipes qui font actuellement face à une forte croissance de leurs activités. Les managers peinent déjà à trouver des places disponibles pour leurs collaborateurs, ils ne peuvent plus composer entre informations contradictoires et pérennité des activités de leurs équipes.

Nous regrettons que la diffusion de l'information reste trop souvent déficiente et non maîtrisée auprès des salariés. Ainsi les membres du CSE déplorent d'être tardivement informés de certains mouvements imminents, de surcroît par les salariés eux-mêmes.

L'implication des instances représentatives du personnel dans les phases préliminaires au lancement du projet permettrait d'éviter les interrogations et incompréhensions, voir incohérences, et cela favoriserait aussi l'adhésion des salariés.

Nous nous étonnons que le plan lancé sur la compétitivité des sites industriels au sein de Safran Aircraft Engines ne puisse être décliné dans nos activités tertiaires à l'occasion de ce vaste projet de colocalisation, pourtant présenté comme un véritable levier de transformation visant à assurer la pérennité de nos activités de support et services.

Tant que toutes les options alternatives n'ont pas été étudiées et partagées, la décision de délocalisation des équipes SAM146 sur le site de Villaroche Nord suscite une forte incompréhension des salariés concernés et de l'ensemble des Organisations syndicales.

Nous n'avons reçu aucun élément de la part de la Direction Locale (ou de l'équipe projet) en ce qui concerne l'étude de l'agrandissement du site de Montereau. A la vue budget prévisionnel alloué à la colocalisation (jusqu'à plusieurs millions d'euros ?), ainsi que du coût de la location et aménagement du site de Villaroche Nord, nous demandons formellement une étude comparative avec l'option de création d'un nouveau bâtiment.

Nous demandons instamment l'établissement formel d'un état des lieux sur l'existant (leçons apprises des aménagements et contraintes actuels, qualité de vie dans les open space...), ainsi que la fourniture des analyses et recommandations en matière d'ergonomie pour les nouveaux aménagements.

Nous demandons que soit démontrée l'adéquation des aménagements du projet avec les prévisions de croissance des effectifs pour les cinq prochaines années. Nous sommes convaincus que l'agrandissement du site de Montereau pour faire face à la croissance des effectifs est inéluctable.

Force est de constater qu'au regard de ce qui précède, ce projet laisse un sentiment de progression à marche forcée voire précipitée et ne réunit pas actuellement les justes conditions d'équilibre entre les volets opérationnel, organisation des équipes et Qualité de Vie au Travail. Nous pensons que cette situation aurait pu être évitée avec une plus forte implication des salariés et de leurs représentants, en amont. Impliquer les salariés uniquement pour définir les « Règles de vie » n'est clairement pas suffisant.

Soucieux que ces réaménagements successifs se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour les salariés, nous élus du Comité Social et Economique et Délégués Syndicaux CFE-CGC du site de Montereau vous alertent car le projet tel qu'actuellement défini ne va pas dans ce sens et doit être revu.

Les Délégués Syndicaux CFE-CGC Safran Aircraft Engines Montereau,

